

B11 Améliorer la continuité des milieux naturels

Objectif visé	Priorité
B : Restauration et maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation	***

Finalité de l'action	Actions liées
<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir une fragmentation plus importante des milieux - Restaurer la continuité du milieu dunaire. - Reconstituer des milieux de landes fonctionnels 	B4, B6, B10, C1, C2, D2, D3, E1, E2

Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés	Secteur concerné
<ul style="list-style-type: none"> - Tous les milieux et en particulier les milieux dunaires 	Ensemble du site

Maîtres d'ouvrage potentiels	Autres partenaires potentiels	Financements potentiels
Ensemble des gestionnaires, Cap l'Orient agglomération, COCOPAQ, Communes, FDC56, CG56 et 29, Région, DREAL	Association de préservation de l'environnement	Contrats Natura 2000, MEEDDAT (FGMN), Collectivités locales et territoriales

Coût total estimé
Selon devis

Enjeux et problématiques
<p>Les différents milieux sur le site sont très fragmentés. De nombreux éléments (routes, urbanisation, espaces agricoles, golf...) forment des obstacles aux déplacements des espèces animales et à la recolonisation par des espèces végétales. Ces discontinuités touchent en particulier les dunes. Les différentes dunes sont dépendantes les unes des autres. Une rupture entraîne une modification des contraintes (dynamique du sable, vent) et de la composition floristique du milieu.</p>

Mesures liées à l'action
<p>1. Mesures existantes, à pérenniser et développer</p> <p>Les mesures existantes font partie des fiches actions associées à celle-ci. Il s'agit notamment de la maîtrise de la fréquentation par pose de ganivelles et la réduction de l'emprise des stationnements sur ces habitats.</p>
<p>2. Mesures proposées</p> <p>➤ <u>2.1 Suppression de la route côtière A32325P</u></p> <p>Il s'agit du meilleur scénario pour restaurer la continuité du massif dunaire. Cela implique une modification complète de l'utilisation du site et de la circulation à l'échelle du littoral ce qui est difficilement envisageable à court terme. Cependant il est nécessaire de garder à l'esprit que la dune ne peut fonctionner normalement avec une telle coupure écologique la traversant. Il ne s'agit pas non plus de supprimer cette route pour en créer de nouvelles avec un impact environnemental négatif reporté à d'autres secteurs aussi sensibles (exemple : zones humides et fond de vallées).</p>

Mesures liées à l'action

➤ 2.2 Suppression d'aires de stationnement sur les milieux naturels

Cette mesure est à mettre en œuvre avec une grande prudence, uniquement si les moyens de restauration des anciennes aires de stationnement sont prévus. De plus, il n'est pas certain d'obtenir des milieux naturels d'intérêt patrimonial sur l'ensemble des secteurs actuellement en aire de stationnement même si les résultats obtenus sur le littoral sont concluants. Ce transfert ne doit pas se faire au détriment d'autres milieux naturels remarquables. Cette mesure doit faire l'objet d'une réflexion préalable quant au devenir du stationnement et les potentialités de retour à des milieux naturels patrimoniaux.

➤ 2.3 Restauration de la continuité des landes

Au niveau du Golf, entre la route et la mer, ce dernier coupe la continuité des Landes. Il est proposé de restaurer certaines parcelles en milieux naturels (landes) au moins sur les secteurs qui ne sont pas aménagés en green.

- Une réflexion peut être engagée avec le golf afin que les gestionnaires conduisent leur terrain avec comme objectif de restaurer des milieux naturels sur les zones du golf qui le permettraient.

➤ 2.4 Réflexion sur la trame verte et bleue

Cette réflexion devra se faire à l'échelle communale à partir de cartes communales de biodiversité et être reprise à plus grande échelle au niveau des SCOT et autres documents de planification du territoire.

Calendrier prévisionnel

Mesure	Année					
	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
2.1 Suppression de la route côtière	Non défini.					
2.2 Suppression d'aires de stationnement sur les milieux naturels	Fait en partie					
2.3 Restauration de la continuité des landes	À définir					

Coûts estimatifs

Mesure	Estimation
2.1 Suppression de la route côtière	Selon devis
2.2 Suppression d'aires de stationnement sur les milieux naturels	Selon devis et aires
2.3 Restauration de la continuité des landes	Selon devis et actions entreprises

Indicateurs de suivi des mesures et de réussite de l'objectif

Mesure	Indicateurs
2.1 Suppression de la route côtière	Réalisation
2.2 Suppression d'aires de stationnement sur les milieux naturels	Réalisation
2.3 Restauration de la continuité des landes	Travaux, factures
Objectif	Suppression des facteurs de discontinuité des milieux